

Conseil Municipal du 4 février 2019

Travaux et investissements :

Mobilier Bibliothèque : Les bénévoles, travaillent activement à l'acquisition de mobilier pour aménager les nouveaux locaux. L'ancien mobilier sera conservé et complété, permettant d'égayer les nouveaux locaux qui se trouveront agrandis de 27 m². La Bibliothèque devrait pouvoir réaménager d'ici la fin de semaine prochaine avec les meubles existants. L'acquisition de mobilier est subventionnée à hauteur de 50 % par le Conseil Départemental, un dossier de demande de subvention va être déposé en ce sens.

Cabinet infirmier : la reconstruction de l'ex propriété Arzur, prochain cabinet infirmier, rue Loeiz ar Floc'h nous est imposée. La date limite de remise des offres est fixée au 7 février, 16h00. Le Conseil Municipal donne son accord pour l'étude, l'analyse des offres et l'attribution des lots par la commission d'appel d'offres.

Remplacement de la conduite d'eau pluviale rue Notre Dame : les travaux doivent débuter courant mars, La date limite de remise des offres est fixée au 8 février, 16h00. Le Conseil Municipal donne son accord pour l'étude, l'analyse des offres et l'attribution du marché par la commission d'appel d'offres

Tribunes du terrain de football : Des travaux d'amélioration de la tribune du terrain de football sont envisagés prochainement par les bénévoles du club de Football. La fourniture des matériaux serait réalisée par la commune, permettant ainsi d'accueillir davantage de spectateurs à l'abri. Les gouttières seront remplacées et raccordées aussi réseaux d'eaux pluviales

Parking rue Loeiz Ar Floc'h : Les pierres de maçonnerie de l'ex propriété ARZUR ont été stockées sur une parcelle communale située à l'arrière du terrain de football. Pour répondre à une demande de stationnement supplémentaire lors des manifestations du week-end, le Conseil Municipal donne son accord afin que soit étudié la possibilité d'empierrier partiellement cette parcelle pour servir de parking

Renouvellement de conventions et d'adhésions : Le Conseil Municipal donne son accord pour le renouvellement des conventions pour les travaux de lamier et d'épareuse auprès de l'ETA du Château d'Eau à Bodilis, ainsi qu'auprès de l'APA de Plouvorn pour la mission de dératisation. La Commune renouvelle également l'adhésion auprès de l'AMF 29 et de l'association des Maires ruraux du Finistère.

École Notre Dame : YOGA, Mise à disposition de l'animateur communal : Le Conseil Municipal valide la mise à disposition de David MORVAN, animateur communal, auprès de l'école pour une 2ème séquence de Yoga auprès des enfants. Après une première expérience très bénéfique aux enfants durant le 1er trimestre, Il proposera à nouveau aux enfants de maternelles des leçons de Yoga, une fois par quinzaine.

Service civique numérique à la bibliothèque : La commune souhaite proposer un poste dans le cadre du service civique, sa mission s'articulera vers le numérique et la bibliothèque, à destination des habitants. Une fois reçu l'agrément de la DDCS, un appel à candidatures sera effectué sur la base d'une fiche de mission établie.

Modification des statuts du SIMIF : Le Conseil Municipal approuve la modification statutaire du SIMIF qui réprecise l'objet du syndicat et les conditions de réunion (*semestrielle et non annuelle*). Le quorum tient dorénavant compte des membres présents (*et non présents ou représentés*).

Grand débat national – Mouvement des gilets jaunes : Dans le cadre du mouvement des gilets jaunes, le Conseil Municipal, à la demande de « gilets jaunes » de la commune, mettra à leur disposition une salle communale pour une première réunion.

Visite de la Députée, Madame Graziella MELCHIOR : Madame Graziella MELCHIOR, députée de la circonscription présente sur le territoire communal le vendredi 8 février prochain sera reçue dans l'après midi, par les élus, en mairie.